

les descendants d'Humbert de Savoie, » sous la domination des princes de la maison de ce pays qui, encourageant son accroissement, y transportent de Bagé le siège de la justice et en font leur capitale d'outre-monts. Leur affection pour Bourg a pour preuves la concession successive de nouveaux privilèges et le bienveillant accueil que ces princes font aux plaintes des habitants, sur la violation de leurs droits, par certains de leurs administrateurs. (V. les chartes de 1314, 1318, 1329, 1331, 1352, 1378, etc.) Le règne de la maison de Savoie sur la Bresse s'étend jusqu'en 1536. Bourg la regretta; il avait été enrichi par elle et doté de nombreux édifices publics. La religion y avait élevé aussi d'importants monastères. La France s'empara alors de la province; mais, en 1559, le traité de Cateau-Cambresis la rend à ses anciens souverains. En 1600, Henri IV s'en empara, et, depuis lors, elle resta française.

Mais, fatalement, ces événements ne purent manquer d'être désastreux pour la ville de Bourg. La guerre même la plus juste sera toujours un cruel fléau pour les peuples. Le cartulaire de Bourg en témoigne aussi hautement. M. Jarrin se complaît à raconter toutes les vicissitudes que subit alors sa contrée, et même jusqu'aux temps contemporains. Parlant des malheurs que Bourg eut à endurer sous Louis XIV, il dit : « Vous avez vu quelquefois, à l'orée d'un bois, un taureau passer, stupide, sur une fourmière. La brute ne sait seulement pas qu'elle a écrasé de son sabot le résultat des labeurs d'un peuple. Pauvre petit peuple ! avec quel courage, quel entrain, quelle ténacité admirable il se remet à l'œuvre ! en quelques jours le mal est réparé, la chère cité est rétablie. L'humble ville de Bourg rudoyée, saignée à blanc, croulante à demi, a donné ce spectacle touchant plus d'une fois, jamais plus complètement que quand elle fut délivrée de Louis XIV. » Les successeurs de ce prince ne trouvent pas grâce non plus devant M. Jarrin; il ne veut voir dans leurs règnes que le pire de leurs côtés, et voici l'étrange façon avec laquelle il écrit l'histoire... Parlant du gouvernement de Louis XV, il dit : « A la prépotence d'une femme ornée de tous les vices, succède celle d'un vieux prêtre avare et timide (le cardinal Fleury). Ce dernier mort, le roi ne veut plus de premier ministre. M^{me} de Chateauroux (*Cotillon 1^{er}*) gou-